"Pour les sénatoriales, je suis confiant"

Publication : samedi 25 juin 2011 10:10

Jean-Pierre Sueur était l'invité politique de *La République du Centre*, samedi 25 juin

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE SAMEDI 25 JUIN 2011 13

L'invité politique de La Rep'

ÉCHANGE ■ Invité de La Rep' cette semaine, Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans et sénateur PS du Loiret

« Pour les sénatoriales, je suis confiant »

Sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur se présentera aux prochaines sénatoriales. Il a tôté, dernièrement, ses trente ans comme élu de la République.

Alexandre Chartier
Richard Dampa

■ ***Motion naïle pour le bac 2011 : manque de correcteurs, fraude, nouvelle notation... Peut-il, selon vous, une réforme de l'examen ?*** Je suis attaché aux diplômes nationaux. Mais on peut réformer et donner une place au contrôle permanent.

■ ***Aubry-Hollande, le match s'annonce serré pour le primaire socialiste. Qui soutenez-vous ?*** J'ai beaucoup d'estime pour les deux. Mais j'ai choisi de soutenir Martine Aubry. Je suis un rocardien, mon parcours politique a été très marqué par Pierre Mendès-France, Michel Rocard bien sûr, et Mitterrand. J'ai eu l'occasion de travailler très tôt avec Martine Aubry. J'ai même été dans deux gouvernements avec elle.

« Ne pas donner une image inquiète d'Orléans »

■ ***Mais qu'est-ce qui vous pousse à la soutenir si elle se présente ?*** Martine Aubry est la fille de Jacques Delors et toute sa pensée politique a été remarquée par. Bien sûr, son père, mais aussi Michel Rocard et Edmond Maire. Elle est réformiste, profondément sociale-démocrate et européenne convaincue. En même temps, elle a un fort ancrage à gauche avec des valeurs de justice chevillées au corps. C'est une bonne synthèse qui me pousse à la soutenir.

■ ***Il semble que ce soit difficile matériellement d'organiser la présidence à Orléans. Selon vous, la municipalité UMP traîne-t-elle un peu des pieds ?*** Je sais bien et je vois tout cela mais. elle aurait tort d'aller dans ce sens-là. M. Grouard se grandirait à faire en sorte que cette nouvelle procédure se passe dans les meilleures conditions à Orléans. Je n'imagine pas qu'on nous mette des bâtons dans les roues. Pourquoi être négatif !

■ ***Vous avez tôté, tandi dernier, vos trente ans comme élu de la République. Vous avez très peu cumulé du mandats (moins d'un an). Mais tout-il y voir un non-cumul par défaut ?*** Quand j'ai été élu député, je ne réussissais pas à être maire. Puis, lorsque j'ai été élu maire, je ne parvenais plus à être député. Et quand je n'ai plus été maire, je suis devenu sénateur. En regardant mon parcours, je me dis que si je n'ai pas cumulé, c'est grâce à la grande sagesse des électeurs du Loiret qui n'ont empêché de tomber dans ce travers. Je leur remets grâce (rire).

■ ***Êtes-vous contre le cumul ?*** Il faut être honnête. Je n'ai pas cherché à ne pas cumuler. Ce qui fait que je suis contre le cumul, des mandats, c'est que le constate qu'on peut tout à fait remplir sa vie avec un mandat. C'est l'avenir de la politique.

■ ***Continuez-vous à garder un œil sur le politique orléanaise ?*** Je suis sénateur du Loiret et Orléans en fait partie, au même titre que les 334 communes qui composent ce département.

■ ***Avec une sensibilité particulière pour Orléans, non ? Tirez-vous les ficelles au PS local ?*** Orléans est une passion, certes. Et il y a dans cette ville une équipe d'hommes et de femmes qui constitue l'opposition municipale. Je les apprécie beaucoup et ils ont toute ma confiance.

■ ***Oui, mais si Orléans devait basculer à gauche, qui verriez-vous aux manettes de la ville ?*** Nous en parlerons le moment venu. Prenons les choses dans l'ordre avec d'abord les sénatoriales, puis la présidentielle, les législatives et enfin les municipales.

■ ***Vous deux pour une Arem, dans ?*** Peu importe le temps. Ce qui me gêne, c'est l'emplacement. Il y a des possibilités de terrains au nord ou au nord de l'agglo. Pourquoi s'obstiner dans un endroit inappropriété où il y aura des tas de difficultés liées à l'environnement. Et surtout, ce site ne sera même pas connecté avec le tram.

■ ***Pour vous, ce n'est donc pas une question du budget.*** Il faut maîtriser les finances mais ce que je trouve absurde, c'est un faux calculation qui obligerait, en plus, à faire des nappes de parkings sur les bords de Loire.

■ ***La municipalité a défié une charte des mariages, le maire en fait-elle trop ?*** Il a suffi d'écouter les radios et de lire les journaux, on a l'air ridicule aux yeux de la France entière.

■ ***Pourtant, un document du même type que la charte « pour une cérémonie du mariage réussie » était en vigueur depuis environ 20 ans à Orléans. Vous étiez maire à l'époque. Si c'était si ridicule, pourquoi ne pas l'avoir supprimé ?*** (Lisant l'imprimé que nous lui présentons) Je n'ai jamais accordé d'importance à ce document... Je crois que je n'en ai même pas eu connaissance... Il mériait certainement puisqu'il est délivré par le service de l'état civil. Quoi qu'il en soit, je ne voudrais pas que M. Montillot finisse par donner une image lugubre d'Orléans avec sa collection d'autrités.

■ ***Être le seul sénateur de gauche dans le Loiret vous donne-t-il une responsabilité supplémentaire ?*** On va essayer de garder au moins un sénateur de gauche aux prochaines sénatoriales. Je vais faire le maximum mais je suis connaissant. Le Loiret est une terre d'équilibre, alors veillons à conserver cet équilibre. N'est-ce pas un bon slogan ? L'intérêt de ce mandat est d'être sur le terrain et d'être présent au Parlement. C'est ce contact qui nourrit l'activité parlementaire.

■ ***Ce sera votre dernier mandat ?*** Je n'y ai franchement pas réfléchi.

PASSION. Jean-Pierre Sueur est le seul sénateur PS dans le Loiret. Il a voulu « rajeunir » en sa réélection. PHOTOS THIERRY SORBET

BIO EXPRESS

1947. Naissance à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)
1966-71. Entrée à l'École normale supérieure (Saint-Cloud)
1967. Adhésion au Parti socialiste unifié (PSU)
1974. Adhésion au Parti socialiste (PS)
1981, 86, 88. Député du Loiret
1989, 95. Maire d'Orléans
1995-03. Secrétaire d'État chargé des Collectivités locales
2001. Sénateur du Loiret

.

Phoca PDF